



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 février 2000  
Français  
Original: anglais

---

## **Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives**

### **Deuxième session**

3-14 avril 2000

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

### **Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives**

## **Rapports de synthèse et propositions aux fins d'interventions et d'initiatives nouvelles présentés par les organes et institutions spécialisées des Nations Unies et par les autres organisations intéressées**

### **Note du Secrétaire général**

1. Au paragraphe a) de la décision 1 relative au rôle du système des Nations Unies<sup>1</sup>, le Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives a invité tous les organes pertinents et institutions spécialisées du système des Nations Unies ainsi que les autres organisations intéressées à élaborer et à soumettre des rapports de synthèse et des propositions aux fins d'interventions et d'initiatives nouvelles, en tenant compte des rapports nationaux soumis par les gouvernements. Au paragraphe b) de la décision 1, le Comité préparatoire a prié le Secrétaire général, dans le cadre de ses préparatifs généraux pour la session extraordinaire, de transmettre ces rapports de synthèse et ces propositions au Comité préparatoire à sa deuxième session de fond, en avril 2000, et, selon qu'il conviendrait, à la Commission du développement social

---

\* A/AC.253/12.

à sa trente-huitième session, en février 2000.

2. Au paragraphe h) de sa décision 2 sur les nouvelles dispositions relatives à la préparation de la session extraordinaire<sup>1</sup>, le Comité préparatoire a demandé aux organisations, fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton-Woods, et à toutes les autres organisations qui ont été priées de lui présenter des rapports, des études ou des communications à sa deuxième session, de communiquer ces travaux au Secrétaire général le 1er janvier 2000 au plus tard. Il a demandé que chaque document contienne un résumé bref et précis des conclusions de l'examen des questions et des propositions sur les mesures à prendre.

3. Le Secrétaire général communique, pour information, au Comité préparatoire et, le cas échéant, à la Commission du développement social, les rapports présentés par les organes pertinents et les institutions spécialisées du système des Nations Unies et par les autres organisations intéressées sous forme d'additifs à la présente note. Ces rapports seront distribués tels qu'ils ont été reçus dans la (les) langue(s) dans la (les)quelle(s) ils ont été soumis.

*Notes*

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 45* (A/54/45 et rectificatif), chap. VI, sect. B.<sup>1</sup>

---